

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2323

Subvention à l'Association Réseau National de Surveillance Aérobiologique -RNSA-
Direction de l'Ecologie Urbaine

Rapporteur : M. GIORDANO Alain

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2323 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE -RNSA- (DIRECTION DE L'ECOLOGIE URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Réseau National de Surveillance Aérobiologique recueille, analyse et interprète les particules biologiques présentes dans l'air et susceptibles d'avoir un effet sur la santé.

L'activité de cette association s'oriente donc principalement sur la fédération des centres de recueil et d'analyses des particules types pollens, moisissures, etc., la gestion des bases de données associées et la diffusion de l'information technique et clinique auprès des médecins et du grand public.

C'est ainsi qu'elle informe la Ville de Lyon sur les concentrations dans l'air des différents pollens qui s'y succèdent au gré des saisons et qui sont mesurés par deux capteurs installés à Lyon. Les Lyonnais, et particulièrement ceux qui souffrent d'allergie, bénéficient de cette information grâce notamment à l'internet.

En outre, elle peut être amenée à mettre en place des études épidémiologiques, à participer à des publications et à réaliser des formations.

Aussi, il vous est proposé le principe d'une subvention de 3 000 € à cette association au titre de ses missions de mesures des pollens sur la Ville de Lyon et de la diffusion de l'indice allergique associé à ces mesures.

Pour information, une subvention de 3 000 € a été allouée à l'Association RNSA en 2015, par délibération n° 2015/1393 du 28 septembre 2015.

Où l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'Association Réseau National de Surveillance Aérobiologique.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, imputation 6574, fonction 512, ligne de crédit 45093, programme SUPPORTEU, opération THEM.

Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Alain GIORDANO